Dispositif Clause Emploi FICHE D'INFORMATION CANDIDAT Demande d'Eligibilité pour un recrutement direct

DESIGNATION DE L'ENTREPRISE :		
INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT		
NOM : Comment avez-vous rencontré le can Nom de la structure qui a présenté le	didat :	Date de naissance :
NIVEAU DE QUALIFICATION		
□ NON QUALIFIE □ CAP/BEP □ Bac	☐ BAC +2 ☐ BAC + 3 ☐ BAC+ 5 (ET +)	☐ 9 (diplôme étranger)
CRITERE(S) D'ELIGIBILITE AUX CLAUSES EMPLOI (COCHEZ UN OU PLUSIEURS CRITERES)		
Critères d'éligibilité (possibilité d	de cocher plusieurs critéres)	Pièces justificatives 1 pièce suffit
☐ Participant PLIE		Aucun document, nous avons l'information
☐ Allocataire du RSA		Avis de situation de la CAF
☐ Allocataire d'autres minimas sociaux (ASS, AAH…)		Attestation de l'organisme concerné (CAF, Pôle Emploi, CPAM, etc.)
☐ Demandeur d'emploi de longue durée (>12 mois)		Attestation Pôle Emploi mentionnant les périodes d'inscription auprès du Pôle Emploi.
☐ Demandeur d'emploi de moins de 26 ans en suivi renforcé à la mission locale(Type PACEA, contrat d'engagement jeune…)		Attestation mission locale ou structure d'accompagnement CEJ.
☐ Demandeur d'emploi de moins de 26 ans, en en rupture de parcours scolaire ou professionnel (sans emploi), depuis plus de 6 mois		Attestation de la mission locale ou de Pôle Emploi
☐ Demandeur d'emploi disposant d'une RQTH		RQTH
 □ Demandeur d'emploi ayant le statut de réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire 		Titre de séjour
☐ Personne en parcours SIAE		Attestation par la SIAE
☐ Demandeur d'emploi Senior (+50 ans)		Attestation d'inscription à Pôle Emploi
☐ Personne en parcours à l'Ecole de la deuxième chance ou en EPIDE		Attestation de la structure
☐ Personne ayant fait l'objet d'une peine privative de liberté		Attestation d'un conseiller du SPIP ou d'un conseiller Pôle Emploi
☐ Demandeur d'emploi habitant en Quartier Politique de la Ville (Ce critère ne se suffit pas à lui-même)		Attestation emploi Franc de Pôle Emploi
Prácicar la quartier : Choisis	saz un alamant	1

Cette fiche d'information est à transmettre <u>accompagnée du contrat de travail,</u> du <u>CV</u> et des pièces permettant de vérifier l'éligibilité à : <u>clause.emploi@grenoblealpesmetropole.fr</u>

RGPD

Conformément au CCAP, l'entreprise doit informer le candidat qu'en cas d'embauche, il s'inscrit dans le dispositif clause emploi. A ce titre, ses données seront traitées par Grenoble-Alpes Métropole et ses partenaires pour le suivi du dispositif.

L'entreprise doit également informer que le bénéficiaire peut disposer de plus d'information sur l'utilisation et le traitement de ses données ainsi que sur ses droits en matière de protection des données en consultant la politique de confidentialité de Grenoble-Alpes Métropole à l'adresse suivante : <u>Données personnelles - Grenoble Alpes</u> Métropole (grenoblealpesmetropole.fr)







